

Tekst 2

Porter le pantalon à Paris

Le saviez-vous ? A Paris, les femmes ont eu la permission de porter le pantalon... en 2013 ! En effet, l'ordonnance interdisant « le travestissement des femmes », qui datait de 1800, n'a été supprimée qu'il y a trois ans. Selon ce texte, une femme devait demander une autorisation à la préfecture de police pour porter un pantalon. L'interdiction a été partiellement levée en 1892 et en 1909, lorsque les gouvernements de l'époque ont permis aux femmes de porter un pantalon... à condition de faire de la bicyclette ou de monter à cheval ! Cela n'empêche pas, au début du 20ème siècle, des personnalités féministes comme la couturière Coco Chanel et l'aviatrice Elise Deroche de mettre des « tenues d'homme », parce que c'est plus commode, ou par défi. Même si l'interdiction du pantalon n'était plus respectée depuis longtemps, il était temps d'en finir officiellement avec cette loi !



d'après Science et Vie Junior, mars 2016

Tekst 2 Porter le pantalon à Paris

- 1p 2 Qu'est-ce qui ressort du texte ?
- A Avant l'abolition de la loi en 2013, le port du pantalon n'était permis qu'aux femmes à vélo et aux amazones.
 - B L'abolition de la loi qui interdisait le port du pantalon aux Parisiennes est due aux efforts de quelques féministes réputées.
 - C Longtemps avant l'abolition de la loi en 2013, Coco Chanel et Elise Deroche avaient déjà la permission de porter un pantalon.
 - D On a mis trois ans pour abolir la loi qui interdisait aux Parisiennes de porter le pantalon dans leur ville.